



Swisscaution s'associe à la Poste **ENTREPRISE**

Depuis le 16 novembre 2009, il est possible de souscrire à la garantie de loyer sans dépôt bancaire SwissCaution dans plus de 1000 bureaux de La Poste Suisse. Ce nouveau moyen de distribution représente un réel avantage pour les locataires privés qui envisagent de déménager ou qui souhaitent libérer l'argent de leur dépôt bancaire existant.

Au terme d'une phase pilote réussie en Suisse romande - SC, SwissCaution SA et La Poste Suisse ont décidé de s'associer pour distribuer la garantie de loyer SwissCaution sur l'ensemble du réseau national de la Poste, soit plus de 1000 bureaux de poste dans 22 régions.

Grâce à la couverture exceptionnelle du réseau postal, les clients de la Poste pourront désormais effectuer une demande de garantie de loyer SwissCaution en présentant au guichet de poste de leur choix, les documents usuels à l'établissement du contrat de garantie de loyer.

La Poste traitera entièrement la demande et transmettra le dossier complet à SwissCaution.

Après acceptation du dossier, le certificat de garantie de loyer sera transmis immédiatement par SwissCaution au bailleur ou son représentant.



La Poste Suisse a décidé de s'associer pour distribuer la garantie de loyer SwissCaution sur l'ensemble du réseau national de la Poste.

Plus d'informations en ligne : ▶Swisscaution ▶Poste